



MUNICIPALITE



EMBARGO jusqu'au 6 mars 2012



Législature 2011 - 2016

Communiqué de la Municipalité N° 6

Rolle, le 21 février 2012

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 6 mars 2012, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

1

Affaires du personnel

Recrutement de 2 assistants en sécurité publique. Cette décision d'engagement fait suite à l'échéance du contrat de prestations, au 31.12.2011, passé avec la Police cantonale (3 gendarmes financés par la Commune à hauteur de Fr. 435'000.—/an). La réforme policière vaudoise entrée en vigueur au 1^{er} janvier instaure une nouvelle forme de collaboration et la reprise, par les communes, de tâches jusqu'ici dévolues à la gendarmerie (dont les auditions de naturalisation pour ne citer que celles-ci). Du calcul financier établi, tenant compte également de la diminution de 2 points d'impôts cantonaux et de la nouvelle péréquation liée à la réforme précitée, ressort un disponible de Fr. 194'957.— pour l'engagement de 2 agents à la Police administrative de Rolle. La mise au concours de ces deux postes est déjà en cours.

Hausse du taux d'activité du responsable de la police des constructions. M. Thomas Baeriswyl a été engagé le 1^{er} janvier 2010 à 50 %. La proposition d'augmenter son activité le 1^{er} février à 60 % et le 1^{er} juillet 2012 à 80 % répond à une volonté de reprendre certains travaux confiés au bureau Masotti (diminution des coûts externes). Cette démarche avait été clairement exprimée dans le cadre de la présentation du budget 2012.

2

Horloge de Ville

Sa réfection était prévue dans le cadre budgétaire 2012. Mais l'usure du temps a eu raison de la noble mécanique, quelques mois plus tôt que prévu. La révision complète de l'horloge, la réfection de ses cadrans et de l'enveloppe du clocher sont dès lors de rigueur dans les meilleurs délais. Une société spécialisée a été chargée de procéder au contrôle complet de l'installation ; le mécanisme du clocher sera ainsi déposé et emmené en atelier en vue de sa restauration. Les travaux se dérouleront sur une durée d'environ 6 mois.

3

Collecteurs rue du Port et ruelle des Halles : adjudication des prestations de surveillance archéologique des travaux

Si la Municipalité ne peut que prendre acte des dispositions légales en la matière, obligeant une surveillance archéologique des travaux, elle « s'étonne » de l'ampleur financière de celle-ci. Dans le pire des cas, selon les devis présentés, la facture pour les chantiers de la rue du Port et de la ruelle des Halles totaliserait plus de Fr. 190'000.— ! Et nécessiterait un crédit complémentaire. En revanche, si aucun vestige digne de ce nom n'était exhumé, les frais ne se compteraient qu'en quelques dizaines de milliers de francs. A creuser...

4

Décisions d'octroi de bourgeoisie de Rolle

Elle est présentée par un citoyen suisse, argovien de papiers mais vaudois de cœur, M. Géry Demeusy, né en France le 2 mars 1971 à Belfort, marié, domicilié à Rolle. Ce « transfert cantonal » de bourgeoisie est approuvé par la Municipalité (art. 40 LDCV pour une acquisition de bourgeoisie, naturalisation facilitée cantonale).

5

Inédit Publications – brochure Rolle et sa région

Comme tous les 3 ans en principe, cette société propose la réédition d'une plaquette régionale (initialement elle concernait les communes du district de Rolle) entièrement financée par de la publicité, donc sans frais pour la Commune (qui remercie d'avance vivement les aimables sponsors de l'opération !) A l'instar de la précédente édition (2010-2012), Rolle a proposé aux communes de la couronne de se joindre une nouvelle fois à sa réalisation.

6

Entretien des rives du lac : réfection des murs

Ces opérations sont programmées toutes les années bissextiles (lac au niveau le plus bas entre le 15 mars et le 15 avril 2012) et concernent essentiellement les joints des murs du port Ouest, des quais le long du Château et l'île de La Harpe. Le cas échéant des travaux similaires seront décidés au port des Vernes.

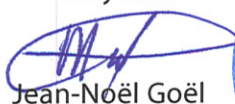
7

Réaménagement du tronçon intermédiaire de la Gare – Préavis N° 87 du 28.02.2011

La 2^{ème} étape des travaux a « mis en lumière » un état de dégradation important de la galerie d'évacuation des eaux pluviales provenant de la Bigaire, nécessitant la réfection complète d'un tronçon de voûte pour quelque Fr. 100'000.—. Cette dépense non prévue sera imputée dans les « divers et imprévus » du préavis, lequel les avait compté pour Fr. 194'000.— (mais pas pour ce type « d'imprévus »...). Ce coût supplémentaire sera entièrement à la charge de la Commune. Dès lors, un préavis complémentaire le moment venu, une fois le chantier achevé, n'est pas à exclure en fonction du décompte final des travaux.

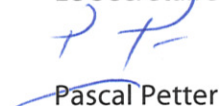
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic


Jean-Noël Goël



Le Secrétaire


Pascal Petter